



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 septembre 2026

Hoche Avocats conseille Giphar dans le cadre de sa prise de participation majoritaire dans PharmaPlatinum.

Hoche Avocats a accompagné la coopérative Giphar dans le cadre de sa prise de participation majoritaire dans le groupement PharmaPlatinum.

Hoche Avocats est intervenu aux côtés de Giphar sur l'ensemble des aspects juridiques et corporate de l'opération.

L'équipe était composée de *Jean-Luc Blein, associé, Jennifer Pernet, counsel, et Vincent Bothorel, collaborateur.*

Autres conseils

*Conseil juridique et corporate de PharmaPlatinum : **CBDA Avocats***

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>